



**La Ville de Villepinte, ville de plus de 36 000 habitants située au croisement des trois départements, Seine-Saint-Denis, Seine et Marne et Val d'Oise. La Ville est en pleine expansion économique autour de la zone aéroliance du Parc International des Expositions de Villepinte et de l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle.**

**Recherche par voie statutaire ou contractuelle°**

## **UN DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION (H/F)**

**Cadre d'emploi** : Attachés Territoriaux - Catégorie A

Sous l'autorité du Maire de Villepinte et du Directeur de Cabinet, vous serez chargé(e) de la communication interne et externe et vous participerez à la définition des orientations stratégiques en matière de communication.

### **Missions** :

- Piloter et mettre en œuvre les actions de communication
- Organiser, coordonner et diffuser des informations pour le grand public ou des partenaires
- Participer à la définition de la stratégie de promotion et de valorisation du territoire
- Assister et conseiller les élus et les services de la collectivité
- Evaluer la stratégie de communication de la collectivité
- Gérer les relations avec la presse et les prestataires
- Elaborer et suivre le budget de la direction de la communication
- Manager le personnel de la direction, animation et pilotage des équipes
- Concevoir et rédiger les supports de communication de la ville

### **Compétences**:

- Formation supérieur en communication
- Qualité rédactionnelle reconnue
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales
- Maîtrise des outils informatiques et logiciels utilisés dans la profession  
Management ; rigueur, disponibilité
- Disponibilité en fonction des nécessités de service

### **Contraintes du Poste** :

- Déplacement sur le territoire communal
- Horaires irréguliers avec amplitude variable
- Grande disponibilité
- Devoir de réserve

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

**Nous vous remercions d'adresser votre lettre de motivation manuscrite, votre CV,  
à Madame Le Maire, Hôtel de Ville 93420 Villepinte ou par courriel à : [courrier@ville-villepinte.fr](mailto:courrier@ville-villepinte.fr)  
avant le 1<sup>er</sup> juillet 2018**